

Q. Vous dites clairement dans votre discours avoir commencé à vous intéresser au syndicat de Beauharnois, en octobre 1928. Hier, vous avez avoué sous la foi du serment avoir acheté de Sifton, en mai 1928?—R. C'est exact.

Q. Je vous fais observer que votre déclaration au Sénat est entièrement inexacte?—R. Elle est peut-être ambiguë, mais elle n'est pas inexacte. Ce que je voulais dire, c'est que je me suis affilié au syndicat en octobre par l'entremise de M. Ebbs. Je n'en faisais pas partie auparavant."

Q. Avant de poursuivre, monsieur White, je veux compléter la question que je posais il y a quelques instants au sénateur—au témoin.—Au moment où vous prononciez au Sénat ce discours ambigu, comme vous en convenez à présent, le 29 mai 1931, il va sans dire que vous étiez intéressé avec M. Henry à la "Sterling Industrial Corporation"?—R. C'est exact.

Le comité partage les avis exprimés dans les extraits précédents et appelle aussi l'attention sur les considérations suivantes, les accompagnant de quelque commentaire ou expression d'opinion. Le discours au complet prononcé par le sénateur McDougald au Sénat, le 19 avril 1928, selon le compte rendu du hansard du Sénat, se lit:

*L'honorable M. McDougald: Honorables messieurs, je demande la parole pour un fait personnel et pour opposer un démenti catégorique à certaines déductions parues dans un journal et qui portent atteinte à mon honneur et à mon intégrité tant en ma qualité de membre de cette honorable assemblée que comme simple citoyen.*

*Dans son numéro du 18 avril, le "Globe", de Toronto, publie une dépêche de son correspondant d'Ottawa au sujet du dépôt de la correspondance échangée entre le Canada et les Etats-Unis relativement à la canalisation du Saint-Laurent, dépêche au cours de laquelle, on lit, entre autres choses:*

*L'honorable sénateur McDougald est censé être intéressé dans la "Beauharnois Power Company" qui a obtenu dernièrement de la législature de Québec, une charte pour une gigantesque installation hydroélectrique dans la section de Québec du Saint-Laurent.*

*L'article contient aussi un certain nombre de déclarations concernant les avantages de la construction par l'initiative privée ou par l'Etat. Toutefois, je n'ai qu'à opposer un démenti immédiat, non équivoque et sans restriction à cette déduction du "Globe" d'après laquelle je suis intéressé dans la "Beauharnois Power Company". Je tiens à déclarer ici, et je le dis avec force, que je ne possède pas un seul dollar d'action de cette entreprise et je n'y ai aucun intérêt ni y suis-je rattaché de quelque façon que ce soit,*

*Je dirai un mot maintenant d'une dépêche publiée dans le "Mail and Empire", de Toronto, également dans le numéro du 18 avril, et semblable à celle du "Globe", à cette exception, peut-être, que là où le "Globe" dit est censé être", le "Mail and Empire" "soupçonne."*

*On croit que le rapport a été rédigé par le sénateur McDougald, sir Clifford Sifton et Thomas Ahearn, et que les autres membres du comité ont joué un rôle de peu d'importance et n'ont influé en rien sur la décision. On sait ou l'on soupçonne ces trois capitalistes d'être intéressés dans les projets de force motrice, et on leur attribue la proposition qui comporte l'aménagement, en premier lieu, de la section nationale aux dépens des particuliers qui utiliseraient l'énergie. . . . Les critiques formulées jusqu'à présent sont nombreuses et à propos . . . que le projet approuvé par le gouvernement a été élaboré par les exploitants de forces hydrauliques représentés par sir Clifford Sifton, Thomas Ahearn et le sénateur McDougald.*